

constitution des nègres et du jeune âge auquel on les soumet à cette épreuve? ils sont en effet ordinairement choisis entre les enfans de huit à dix ans, et jamais au-delà.

« L'arrivée de l'armée française en Égypte a arrêté spontanément cet usage barbare de mutiler les nègres, dit M. Frank. En vertu d'un arrêté du général en chef Bonaparte, les commandans des corps de troupes stationnées dans la haute Égypte achetaient, lorsqu'une caravane y débouchait, les nègres qui pouvaient servir pour le service militaire, et l'expérience a prouvé qu'ils étaient aussi susceptibles de devenir bons soldats que les Européens. »

Les caravanes qui amènent ces nègres au Caire sont celles de Sennar, de Darfour, et celle qu'on nomme *Mograbi* ou la caravane occidentale, qui vient tantôt de Mourzouck, capitale du Fezzan, et tantôt de Bournou, d'autres fois de Havina. Les deux premières arrivent ordinairement une fois par an; celle du Fezzan n'arrive guère que tous les deux ans.

Lorsqu'une caravane arrive au Caire, elle conduit ses nègres ainsi que toutes ses autres marchandises dans un *okèle* ou caravanseraï particulier assez généralement connu sous le nom de *marché des nègres*. Les deux sexes y sont séparés dans de mauvaises petites chambres, qui ressemblent sous bien des rapports à nos prisons; une autre partie est placée par groupes dans la

cour de l'okèle, souvent sur les marchandises de leur maîtres.

Ce qu'on a dit et écrit sur le nombre de nègres qui se vendent annuellement au Caire est exagéré. En comparant tout ce que des personnes dignes de foi ont dit sur ce sujet, il s'en vendait autrefois par an de trois à quatre mille, tout au plus; mais à l'époque où les Français étaient en Égypte (1798) il ne s'y en vendit qu'environ douze cents des deux sexes par an. Cette diminution ne doit pas être attribuée à quelques changemens favorables survenus chez les peuples d'où proviennent ces esclaves, mais à ce que les mameloucks qui gouvernaient l'Égypte avant cette époque avaient mis de fortes impositions sur cette marchandise comme sur le reste. La dernière caravane qui arriva pendant le séjour des Français n'amena que six cents nègres.

Ceux qui viennent avec la caravane de Sennar sont originaires de Nubie; ils ne sont pas absolument noirs, et ont fréquemment les traits de la physionomie assez réguliers. Les filles de ces contrées passent, par ces raisons, quelquefois pour Abyssiniennes; elles en sont plus recherchées, mais au vrai la caravane de Sennar ne porte qu'un petit nombre d'esclaves pris sur les frontières de l'Abyssinie.

Les nègres amenés du royaume de Darfour sont bien positivement noirs; ils ont générale-

ment le nez large, écrasé, de grosses lèvres renversées, et, dans la totalité, une physionomie qui déplaît aux Européens.

Les nègres que les caravanes amènent du Fezzan sont moins noirs, se distinguent par leur docilité et leur intelligence; ils sont fréquemment marqués par de nombreuses cicatrices assez régulières, à la figure, et qu'ils regardent comme un ornement.

Buffon et Valmont de Bomare rapportent que les Éthiopiens et plusieurs autres peuples de l'Afrique rapprochent par une sorte de couture, aussitôt que leurs filles sont nées, les parties que la nature a séparées chez elles, et ne laissent libre que l'espace nécessaire pour les écoulemens naturels; et que les chairs contractant des adhérences peu à peu à mesure que l'enfant prend son accroissement, les parties se réunissent; de sorte que l'on est obligé de les séparer par une incision lorsque le temps du mariage est arrivé. On dit encore qu'ils emploient pour cette infibulation un fil d'amiante, parce que cette matière n'est point sujette à la corruption. Cette opinion est réfutée par une observation faite pendant le séjour des Français en Égypte, et voici ce que M. Franck rapporte à ce sujet :

« On trouva, dit-il, dans les maisons des mameloucks fugitifs, des négresses qui devinrent les concubines des Français; quelques-unes

parmi elles avaient l'ouverture naturelle presque oblitérée; on ne douta pas que ce ne fût le résultat d'une couture faite dans l'enfance. J'eus recours à différentes négresses, continue M. Franck, pour découvrir plus exactement comment se faisait cette prétendue couture, et quels étaient les motifs qui déterminaient à la faire; je ne tardai pas à m'assurer que cette oblitération n'était que la suite naturelle de la circoncision, qui chez eux paraît être aussi bien usitée pour les femmes que pour les hommes. Comme la religion de Mahomet ne prescrit pas sur elles cette opération, qui se pratiquait déjà chez les anciens Égyptiens et se fait encore aujourd'hui fréquemment chez les Cophtes, il est naturel de croire qu'elle aura été perpétuée chez les peuples de l'Afrique intérieure. »

La vente des nègres ressemble assez à celle des animaux domestiques en Europe: l'acquéreur fait la ronde du marché, choisit ce qui lui convient le mieux; le ghellabi, quelque interpellation qu'on lui fasse, ne s'avance que très-rarement sur le prix qu'il demande de l'individu que l'on veut avoir, en sorte que l'acheteur est forcé de dire lui-même celui qu'il veut y mettre. Si l'offre approche du prix courant, le courtier prend la main droite du ghellabi et celle de l'acquéreur; exhorte le premier à consentir au marché, en lui portant l'autre main sur la nuque pour lui baisser la tête. Tout cela se fait avec

un bruit et des cris incroyables (1), et ressemble beaucoup plus à une contrainte, à un acte de violence, qu'à une convention réciproque. Le ghellabi répond toujours *esta halla*, c'est-à-dire Dieu m'enverra une meilleure fortune, et si l'on n'augmente pas encore l'offre de cinq à dix piastres, il n'y a pas de probabilité de conclure marché. Une fois convenus du prix, le bruit cesse tout à coup; le courtier, le ghellabi, l'acquéreur, le nègre ou la négresse acheté, passent au bureau qui est situé à la sortie du marché; là un écrivain cophte enregistre qu'un tel a acheté d'un tel marchand un nègre à tel âge et de tel prix; il délivre copie de cet enregistrement à l'acquéreur, qui paie à cette occasion une piastre d'Espagne au profit du directeur de l'okèle. Si dans les vingt premiers jours on découvre quelque défaut essentiel chez les nègres ou les négresses, comme par exemple de ronfler beaucoup, de pisser aulit, etc., on peut les restituer ou les changer; si au contraire on est content de l'acquisition, on paie le reste du prix convenu.

Il n'est guère possible de dire rien de bien po-

(1) Pareilles scènes ont lieu à la traite de la gomme au Sénégal entre les marchands européens qui viennent la chercher et les Maures qui l'apportent. C'est de même encore à la vente des laines de Cachemire à Moscou; on dirait que les courtiers, les vendeurs et les acheteurs se battent.

sitif sur le prix des nègres; il varie considérablement, et toujours en raison de la fréquence des caravanes et du nombre des nègres qu'elles amènent; cependant on peut établir comme terme moyen les prix suivans :

Pour un garçon de dix à quatorze ans	de	50 à 70 piastres d'Espagne.
Pour un de quinze à dix-huit ans	de	70 à 100 <i>idem</i> .
Pour une fille de huit à douze ans	de	35 à 50 <i>idem</i> .
Pour une fille ou femme de quatorze à vingt ans	de	70 à 90 <i>idem</i> .
Pour un eunuque de l'âge de dix à douze ans	de	160 à 200 <i>idem</i> .

Outre le commerce des nègres, il s'en fait un autre de jeunes esclaves, pour le service du harem des grands et des riches musulmans; elles viennent presque toutes des provinces de la Géorgie, de la Caramanie, de Cachemire et d'autres lieux de l'Asie; il s'en fait un commerce considérable; mais c'est surtout à Constantinople qu'est leur plus grand marché; aucun Européen ne peut pénétrer dans le lieu où s'en fait la vente, ou du moins ce ne peut être que furtivement. Il y a beaucoup de jeunes chrétiennes parmi ces objets du libertinage des Turcs, et, comme on l'a déjà remarqué, l'abolition d'une semblable traite ne serait pas moins digne de l'attention des princes

chrétiens que celle des nègres si heureusement commencée (1).

« Dans l'état de barbarie où l'Égypte est depuis si long-temps sous l'empire des Turcs, on peut s'étonner, dit M. de Volney, que le commerce ait conservé encore autant d'activité (2); c'est au Caire surtout qu'elle se fait encore remarquer. »

Mais cette grande ville, quoique centre de la consommation égyptienne, ne garde pas la

---

(1) De toutes les mesures pour faire cesser la traite des noirs, la meilleure est sans contredit celle que viennent d'adopter les États-Unis. Ils ont rendu une loi qui déclare la traite des nègres un acte de piraterie et en conséquence de laquelle tout citoyen des États-Unis qui se livrerait à ce trafic deviendrait passible des peines portées contre ce crime. Les ministres diplomatiques de l'union ont ordre de présenter aux cours auprès desquelles ils sont accrédités, des notes pour inviter ces cours à porter de semblables lois affectant leurs propres sujets, afin de rendre ainsi le commerce des esclaves un acte de piraterie dans le monde entier. Le gouvernement des États-Unis considère également comme pirate tout navire équipé pour ce trafic, bien qu'il puisse ne pas avoir actuellement d'esclaves à bord.

( *Moniteur*, 15 septembre 1825. )

(2) Cette activité peut devenir plus utile et plus grande encore si Mohamed-Ali, qui gouverne l'Égypte, persiste dans ses projets d'amélioration; mais qui dédommagera jamais l'Europe de la perte que lui a causée l'expulsion des Français de cette belle partie de l'Afrique?

somme entière des marchandises qu'on y porte; elle profite seulement des droits qu'elles supportent et des dépenses qu'y font les caravanes. Outre celles dont on vient de parler, il en arrive encore de temps en temps de Damas de petites qui apportent des étoffes de soie et de coton, des huiles et des fruits secs, des esclaves pour les harems, etc. Dans la belle saison, la rade de Damiette a toujours plusieurs vaisseaux qui y débarquent des tabacs à fumer de Latakie (1); la consommation de cette denrée est énorme en Égypte. D'autres vaisseaux apportent, soit de la Grèce (2), de l'Asie, de la Barbarie, ou de Constantinople, dans le port d'Alexandrie, des vêtements, des armes, des fourrures, de la mercerie, de l'huile, des fruits. Un plus grand nombre y arrive de Marseille, de Livourne, de Venise, avec du drap,

---

(1) C'est une ville de Syrie avec un port sur la Méditerranée dans le pachalic de Tripoli. Il s'y fait un grand commerce de tabac à fumer dont les chargemens sont presque tous pour Damiette. Les vaisseaux se chargent en retour, dans ce dernier port, de riz, de coton et d'huile. On voit encore à Latakie les restes d'un superbe arc de triomphe avec des colonnes. Cette ville compte de quatre à cinq mille habitans.

(2) Si la Grèce peut s'affranchir de l'odieux joug des Turcs, si la croix l'emporte sur l'Alcoran, et la liberté sur l'esclavage, l'Égypte fera un des plus utiles commerces du monde avec ces peuples industriels et actifs.

de la cochenille, des étoffes, des galons de Lyon, des épiceries, du papier, du fer, du plomb, du mumaire; tous ces objets, transportés par eau à Rosette, y sont d'abord débarqués, puis rembarqués sur le Nil, et envoyés au Caire.

A ces marchandises il faut ajouter le commerce des pierreries et celui des pelleteries. Ces dernières, dont il se fait une grande consommation au Levant, forment une branche importante: les prix en sont très-variés, mais toujours proportionnés, non à la rareté, mais à la beauté et à la qualité de cette espèce de marchandise; en sorte qu'on y en vend à très-haut et à très-bas prix, quelle qu'en soit la quantité mise en vente.

Quant aux pierres fines, telles que les diamans, les émeraudes (1), les rubis, le commerce s'en fait surtout par les caravanes; cependant ces articles pourraient comme les pelleteries entrer dans les envois que la France fait en Égypte. Il en est de même des perles qui sont très-recherchées; mais comme toutes celles qui entrent dans le commerce du Levant se pêchent dans

(1) Une mine d'émeraudes connue des anciens vient d'être retrouvée à huit lieues de la mer Rouge, à quarante lieues au sud de Cosseir, par M. Caillaud, jeune voyageur français qui a passé quatre ans en Égypte, où il a trouvé partout une protection honorable de la part du pacha actuel.

le golfe Persique, ce n'est que par les caravanes qu'elles passent soit en Égypte, soit à Constantinople, où on les met en œuvre.

Ici se termine ce que nous avons à dire de cette belle partie de l'Afrique; les Européens n'y ont aucun établissement remarquable; leur commerce s'y fait dans les ports; les agents qu'ils y entretiennent en sont les protecteurs contre les nombreuses avaries auxquelles il est exposé; c'est le résultat du monstrueux assemblage de coutumes barbares, de gêne et d'anarchie qui composent le gouvernement turc et sa police insensée. Ce désordre est plus grand, plus sensible, plus malfaisant encore dans ce qu'on appelle la Barbarie. Il est temps de faire connaître cette autre partie de l'Afrique septentrionale; c'est ce qui va nous occuper.

Ce qu'on vient de lire se rapporte presque exclusivement à la basse Égypte, celle qui, située entre le Caire et les embouchures du Nil, a été plus particulièrement connue et fréquentée par les voyageurs et les commerçans Européens. Mais la haute, appelée Saïd, n'a été que plus rarement visitée; ses productions, ses arts, son commerce sont encore presque ignorés, et les négocians se sont peu empressés d'y étendre leurs spéculations et leurs envois.

Nous n'espérons pas, tant que ces fertiles contrées seront sous la domination qui les opprime, que le commerce puisse y étendre ses bien-

faits avec ses échanges d'une manière utile et durable; mais la connaissance qu'on peut acquérir des ressources qui lui sont préparées dans ce pays doivent trouver place ici.

Le mémoire qui nous les fournit est encore un des heureux effets de l'établissement momentané des Français en Égypte; il fait connaître l'état du commerce au-delà du Delta; il complète ainsi les renseignemens qu'on peut attendre de nous sur cette partie de l'Afrique (1).

On tire de la haute Égypte, outre une quantité considérable de grains, des toiles de lin et de coton, des huiles de différentes espèces, du sucre en pain, et des fleurs de cartame: elle reçoit en échange du riz et du sel du Delta, du savon, des étoffes de soie et du coton de Syrie, enfin différentes marchandises d'Europe, dont les principales sont le fer, le plomb, le cuivre, les draps et un peu de goudron.

Quelques villes du Saïd servent d'entrepôt aux marchandises qui viennent de l'Éthiopie, et à celles que l'on apporte de l'Arabie et de l'Inde par la voie de Cosseir.

Les caravanes de l'Abyssinie suivent jusqu'à Esné l'intérieur du désert à l'orient du Nil: elles apportent de l'ivoire et des plumes d'au-

(1) Voyez dans le recueil des *Mémoires sur l'Égypte*, celui de M. Girard, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et membre de l'Institut d'Égypte.

truche; mais leur principal commerce consiste en gomme et en jeunes esclaves des deux sexes. Le Caire est le terme de leur voyage, et le lieu où leurs ventes se font presque en entier; elles emportent en retour des verroteries de Venise, et des robes de drap, des toiles de coton et de lin, des schalls bleus et quelques autres étoffes qu'elles achètent à Siout et à Khené.

La ville d'Esné, que la résidence de plusieurs beys avait rendue dans ces derniers temps un centre de consommation assez considérable, est aussi le centre du commerce entre la Nubie et l'Égypte; les Arabes Ababdeh viennent y chercher les métaux, les ustensiles, et les grains dont ils ont besoin: ils y vendent des esclaves et des chameaux; les gommes qu'ils recueillent sur les acacias de leurs déserts, et le charbon qu'ils font avec le bois de cet arbre sont apportés à Radhézia, où les marchands d'Esné les font acheter.

Le séné est la matière la plus précieuse que vendent les Arabes de cette tribu et ceux de la tribu des *Bicharieh*; ils le récoltent dans les montagnes entre le Nil et la mer Rouge à la hauteur et au midi de Syène. Cette plante croît spontanément: on la coupe après la fructification; on la laisse sécher au soleil pendant deux jours; enfin on la transporte à Syène, où elle est achetée par un petit nombre de marchands, qui la conservent en magasin jusqu'à ce que la crue du fleuve permette de la transporter au Caire.

Comme le commerce du séné est l'objet d'un privilège exclusif, les marchands qui l'achètent des Arabes, à raison de sept à huit pataques la charge de chameau, sont obligés d'en traiter à Esné avec le correspondant de la compagnie. Suivant les renseignemens donnés par lui-même, il le vend au Caire quinze ou seize pataques le kantar de cent dix rottes. Mille de ces kantars composent la quantité de séné brut exporté de Syène annuellement.

Cette ville reçoit aussi de la Nubie des dattes sèches, qui sont expédiées pour le Caire.

On sait que l'alun était autrefois une partie considérable des exportations de l'Égypte; celui qu'on y emploie aujourd'hui vient de l'intérieur des déserts au sud-ouest de la première cataracte.

Les habitans de Goubanieh, village à quatre heures de chemin au-dessous de Syène, sur la rive gauche du Nil, réunis avec quelques Arabes Ababdeh, forment une caravane, composée de trente ou quarante individus et de cinquante chameaux, qui part une fois tous les ans de Goubanieh pour aller chercher de l'alun.

Cette caravane marche pendant six jours dans des montagnes de grès; elle trouve alors une plaine de sable, dans laquelle elle prolonge encore sa route pendant quatre jours en descendant un peu vers le lieu où l'alun se trouve. Il est disposé en une seule couche qui varie d'épaisseur de

deux à quinze pouces; elle est recouverte d'un lit de sable d'un demi-pied de hauteur environ, formant la surface du sol: ce sable est sec et pulvérulent, tandis que celui sur lequel repose la couche d'alun est humide, et a la même saveur que ce sel, qui est également humide à l'instant de son extraction: on le casse en morceaux, et après l'avoir fait sécher au soleil pendant dix ou douze heures, on l'enferme dans des sacs de feuilles de palmiers qui servent à le transporter à Goubanieh. C'est dans ce village qu'on vient le chercher des différens endroits de l'Égypte où il est employé.

Le voyage de la caravane, pour l'aller et le retour, ne dure que vingt-quatre ou vingt-cinq jours au plus.

Quarante-huit heures après son départ de Goubanieh, elle trouve deux puits au pied d'une montagne en un lieu nommé Kourkour. A trois jours de marche de ce premier puits, on rencontre quelques fontaines dans une vallée appelée Dongoul. Trois jours après, on en trouve d'autres appelées El-Efi. Les eaux de ces trois stations sont saumâtres: la dernière, nommée Psapha, est un puits d'eau douce, éloigné de deux jours de marche du terme du voyage.

Les provisions de la caravane consistent en biscuit, en lentilles et en farine; il y a sur la route des buissons qui servent de combustibles.